

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
GRANDE-SYNTHE
COMMUNE
GRAVELINES

ARRETE DU MAIRE

6.1 Police Municipale – Service Evénementiel 2023

**REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT
EN RAISON DU 80^{ième} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT DU COMMANDANT KIEFFER**

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L 2212-2, L 2213-2,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement afin de réserver certaines places de stationnement pour le FAMAS lors du « 80^{ième} anniversaire du Débarquement du Commandant KIEFFER » en date du 17 décembre 2023.

ARRÊTONS

Article 1 : Le stationnement sera interdit, rue des Clarisses sur l'emplacements « Livraison » côté mairie le dimanche 17 Décembre 2023 de 08h à 14h à l'occasion du 80^{ième} anniversaire du Débarquement du Commandant KIEFFER afin de stationner le véhicule de type Kangoo immatriculé EC 311 EC.

Article 2 : Les panneaux de signalisation réglementaires, dont la pose incombe au service Evénementiel, seront apposés pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents. Les services de police pourront être amenés à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la sécurité publique. Ils pourront également procéder à l'enlèvement des véhicules restés en stationnement sur les emplacements interdits au regard de l'arrêté et dont les dépenses seront à la charge du contrevenant.

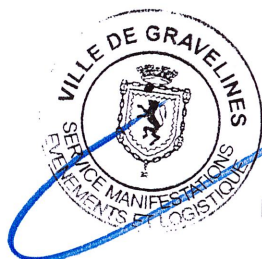
Article 4 : Monsieur le Commandant de Police, et Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

DESTINATAIRES : M. le Premier Adjoint

- M. le Directeur Général des Services de la Mairie de GRAVELINES
- M. le Commandant de Police Nationale
- M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers de GRAVELINES
- M. le Chef de Service de la Police Municipale de GRAVELINES
- M. le Responsable du service Evénementiel

Fait à Gravelines, le 12 DEC. 2023

Le Maire



Bertrand RINGOT

MISE EN LIGNE LE 12 DEC. 2023